

SSIAP 1

Agent des services sécurité incendie et assistance à personne

PUBLIC : Futur agent incendie en ERP (Etablissement recevant du public) ou IGH (Immeuble de grande hauteur)

PRE REQUIS : Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié. (Certificat médical de moins de trois mois). Faire preuve de capacité de compréhension et de retranscription de la langue française. Être titulaire du PSC1 ou SST en cours de validité. Satisfaire à une évaluation réalisée par le centre de formation, de la capacité à rédiger une main courante.

OBJECTIF : Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH : sensibiliser les employés, intervenir face à un début d'incendie, alerter, évacuer le public et accueillir les secours, entretenir les moyens de secours

METHODES PEDAGOGIQUES :

Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique
Evaluation continue du stagiaire

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Vidéoprojecteur, diaporamas, support de cours, livret stagiaire.

VALIDATION DE LA FORMATION :

Examen : QCM + mise en situation pratique sur une ronde avec anomalies.

DUREE : 70 heures réparti sur 10 jours (dont examen)

PROGRAMME : - Le feu et ses conséquences : la combustion, le comportement au feu.

- La sécurité incendie : principes de classement des établissements, les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, cloisonnement, évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité, moyens de secours.

- Les installations techniques : installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie.

- Le rôle et les missions des agents de sécurité incendie : les services de sécurité, les consignes de sécurité et la main courante, les rondes de sécurité et la surveillance des travaux, la mise en œuvre des moyens d'extinction, appel et réception des services publics de secours.

- Visites et mises en situation d'intervention